

Newsletter n. 19 (avril – juin 2011)

VIE DE LA CFU

* REUNION DU COMITE MIXTE DE COORDINATION, 26 AVRIL 2011, UNESCO, PARIS.

La réunion annuelle du Comité Mixte de Coordination s'est tenue le 26 avril 2011. Co-présidée par Son Exc. Madame Rama Yade, ambassadrice, déléguée permanente de la France auprès de l'UNESCO, et par Monsieur Kishore Rao, Directeur du Centre du patrimoine mondial, le CMC a réuni environ 25 participants. Le Sénateur Yves Dauge représentait l'Association nationale des biens français du Patrimoine mondial. Les représentants des différents ministères et des différentes divisions de l'UNESCO ont confirmé l'intérêt qu'ils portent au principe de la CFU.

Les résultats du Comité de Suivi technique du 3 février 2011 ont été présentés. L'objectif de cette réunion, sollicitée par le CMC en 2010, était d'engager une réflexion sur l'impact et la méthode d'intervention de la CFU et sur les pistes d'avenir (pour en savoir plus, voir le [compte-rendu](#) sur la page CFU du site internet de l'UNESCO).

Le bilan des actions 2010 a été brièvement présenté. 2010 a vu l'élaboration d'un programme annuel plus concentré et la finalisation d'actions des années antérieures reportées en 2010 (séminaire sur le tourisme, Église du Christ Saint-Sauveur à Prizren, publication sur la gestion des villes historiques). Les actions sont centrées sur les axes prioritaires du Comité et de la Convention du patrimoine mondial, ainsi que sur des actions intersectorielles (Fleuves et Patrimoines, Niger-Loire ; Africités, Programme ville) et associant les Bureaux hors siège (Bamako : projet Niger Loire ; New Delhi : Hampi et Réseau des villes indiennes).

L'année 2011 est considérée comme une année de transition et de réflexion pour redéfinir le mode opératoire et les grands axes stratégiques de la CFU.

Le budget prévisionnel 2011 s'élève à 285 000 euros, fournis par le ministère de la Culture, le ministère des Affaires étrangères, le ministère de l'Écologie et du Développement durable et l'Agence Française de Développement.

Le programme 2011 a été élaboré en croisant les propositions des Etats parties relayées par l'UNESCO (Centre du patrimoine mondial et bureaux régionaux de Bamako et New Delhi) avec les priorités exprimées par les ministères partenaires. En cohérence avec les conclusions de la réunion de bilan du 3 février 2011, le nombre de projets a été réduit et un fond dédié à l'expertise a été créé, afin de privilégier l'assistance technique. Plusieurs opérations programmées en 2010 ont été reconduites pour garantir la continuité.

*** COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL, PARIS, 19-29 JUIN 2011.**

Le Comité du patrimoine s'est tenu du 19 au 29 juin 2011 au siège de l'UNESCO à Paris. 25 nouveaux sites ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, parmi lesquels 3 biens naturels, 21 biens culturels et 1 site mixte, portant la Liste à 936 sites (pour en savoir plus, voir le [site internet](#) de l'UNESCO). Le site des villages antiques du Nord de la Syrie, dont le dossier fait l'objet d'une assistance technique et financière de la CFU depuis trois ans, a été inscrit. L'inscription des Causses et Cévennes a permis également de mettre en avant le rôle de la CFU dans l'émergence d'une démarche thématique sur l'agropastoralisme, en marge de la préparation du dossier d'inscription, thématique qui soulève aujourd'hui l'intérêt de nombreux Etats Parties et pourrait faire l'objet de prochaines nominations. Les actions de la CFU ont également été présentées aux participants du Comité lors de plusieurs événements spéciaux organisés en marge de la session : présentation du recueil d'études de cas et du partenariat OVPM (21 juin 2011), participation à la restitution du rapport périodique Afrique (22 juin 2011), présentation de la CFU et du projet Niger-Loire dans le cadre de la réunion sur les projets spéciaux du Centre du patrimoine mondial (25 juin 2011). Les membres du Comité ont été invités par la Mission Val de Loire à effectuer une visite du Val de Loire le 26 juin 2011, en présence de représentants du ministère de l'Ecologie, du ministère de la Culture et de la CFU.

*** PARTICIPATION AUX 9EMES RENCONTRES DE L'ASSOCIATION DES BIENS FRANÇAIS DU PATRIMOINE MONDIAL (ANBPM), BESANÇON, 8-10 JUIN 2011.**

La CFU a participé aux 9^{èmes} rencontres annuelles de l'Association des biens français du patrimoine mondial (ANBPM), accueillie par Amiens Métropole du 8 au 10 juin 2011, qui réunissait les acteurs de la gestion et protection du patrimoine mondial en France (collectivités, gestionnaires, représentant des services de l'État, Commission Nationale française auprès de l'UNESCO...).

L'Assemblée générale, qui s'est tenue le 9 juin matin, a permis de dresser le bilan de l'année. L'association est montée en puissance en 2010 et consolide son réseau de membres. Ont été évoqués notamment le projet de législation sur le patrimoine mondial porté par le Sénat, le lancement du Guide Vert sur les Sites français du patrimoine mondial et la coopération avec les autres réseaux de sites européens.

Les trois commissions thématiques – plan de gestion, communication et relations internationales – se sont tenues le 9 après-midi. L'implication de l'ABFPM et de la Commission Nationale française auprès de l'UNESCO dans les commémorations du 40e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial a été discutée.

Pour plus d'informations, consulter le [programme](#) sur la page CFU du site internet de l'UNESCO.

Les résultats de cette journée seront publiés par l'ABFPM. Le bilan des activités de l'association est disponible auprès de Chloé Campo – de Montauzon : campo@mission-valdeloire.fr.

ACTUALITES SUR L'AVANCEMENT DES PROJETS CFU :

*** LE PROJET « NIGER - LOIRE : GOUVERNANCE ET CULTURE » SE POURSUIT AU MALI.**

L'exposition « Le Niger, un fleuve et des hommes » a été inaugurée le 10 mai 2011 au musée national du Mali, en présence du ministre de la Culture du Mali, du directeur du musée national, de l'Ambassadeur de la Commission Européenne au Mali, du directeur du bureau de l'UNESCO à Bamako et du représentant de l'Ambassadeur de France. L'appui de la CFU à la mise en œuvre de ce projet a été salué à cette occasion et restitué sur le site internet de l'Ambassade. L'exposition sera ouverte au public jusqu'au 31 juillet 2011. Pour en savoir plus sur le contenu et les activités de l'exposition, voir le site internet du Centre du patrimoine mondial : <http://whc.unesco.org/fr/evenements/749/>).

Le dernier comité de pilotage du projet s'est tenu le 9 mai 2011 en présence de l'ensemble des partenaires du projet. M. Jean Davoineau, de la Direction des patrimoines du ministère de la Culture, a représenté la CFU. Un bilan général des activités du projet a été discuté. Les pistes de poursuite du projet ont été évoquées, notamment la possibilité de soumettre une proposition auprès du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM). Un séminaire de réflexion a été organisé les 11 et 12 mai 2011.

La teinturerie artisanale de Dianéguéla a été inaugurée le 8 mai 2011. Elle accueillera 100 femmes. Avant la mise en fonctionnement du centre, prévue en novembre 2011, des travaux d'assainissement des abords doivent être réalisés ainsi que des tests *in situ* du mécanisme de dépollution des effluents de teinture.

Les résultats du projet sont restitués régulièrement dans la presse malienne et internationale. Une émission sur RFI a été consacrée aux résultats des travaux de l'IRD sur l'extraction de sable en juin 2011. Un article sur le projet a été publié en mai 2011 dans le numéro 59 de la Revue du Patrimoine mondial, consacrée au thème de l'Eau (pour télécharger le document : [Revue du PM n°59](#)). Le projet est également présenté dans le rapport annuel de l'UNESCO et dans le rapport annuel des activités des Nations Unies financées par la CE.

*** PATRIMOINE CULTUREL & DEVELOPPEMENT LOCAL : DEUX NOUVEAUX ATELIERS DE FORMATION DES COLLECTIVITES A NOUAKCHOTT (MAURITANIE) ET BAMAKO (MALI)**

Dans le cadre du projet « Patrimoine culturel & développement local » (AIMF) porté par l'Association Internationale des maires francophones et dont l'UNESCO-Centre du patrimoine mondial est partenaire à travers la CFU, deux nouveaux ateliers de formation ont été organisés :

- Un atelier de formation pour élus et techniciens municipaux mauritaniens a accueilli 20 villes mauritaniennes à Nouakchott du 1 au 5 avril 2011 (pour en savoir plus, voir les [documents de synthèse](#) sur le site de l'AIMF : <http://www.aimf.asso.fr>)
- Un atelier complémentaire a été mis en œuvre au Mali du 4 au 9 mai 2011 pour approfondir les résultats du précédent atelier d'octobre 2010, à la demande des participants. (pour en savoir plus, voir les [documents de synthèse](#) sur le site de l'AIMF : <http://www.aimf.asso.fr>).

Comme l'atelier précédent au Mali, ces ateliers sont organisés sur une base nationale. Les contenus sont élaborés à partir des résultats d'une étude menée auprès des collectivités locales dans chacun des cinq pays bénéficiaires du projet, qui permet d'identifier les thématiques et besoins prioritaires. La méthode est basée sur une pédagogie active, à travers des travaux de groupe. Quelques présentations permettent d'explicitier la notion de patrimoine, les outils destinés à intégrer les préoccupations patrimoniales dans les politiques du développement local, et le rôle des acteurs du patrimoine dans le cadre de la décentralisation. Les participants sont sélectionnés sur appel à candidatures. Chaque commune est représentée par un élu et un technicien. Après identification du projet prioritaire de la commune, validé par l'élu, les contenus sont approfondis par le technicien dans les travaux de groupe. L'objectif est d'aboutir à une esquisse de document de projet à l'issue de la semaine de formation. Les projets élaborés par les communes s'inscrivent dans une grande diversité, aussi bien en terme d'échelle que de typologie de patrimoine (la liste des projets élaborés dans chaque pays est accessible sur le site de l'AIMF). Les participants sont encadrés par les responsables du projet et plusieurs personnes ressources identifiées localement (universitaires ou professionnels) : l'enjeu est en effet d'appuyer les collectivités pour identifier à l'échelle nationale les ressources d'expertise nécessaires.

En cohérence avec la philosophie du projet, ces ateliers présentent la particularité d'associer étroitement les associations nationales de collectivités locales des pays bénéficiaires (chargées de coordonner les études préparatoires, de sélectionner les participants et d'assurer le suivi) et les universités (impliquées dans l'élaboration des contenus de formation). Ils permettent de contribuer à l'élaboration du plaidoyer en faveur du thème « patrimoine et développement » et de faire émerger des expériences concrètes, portées par des collectivités locales.

*** HAÏTI : APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES**

Le Ministère de la culture et de la communication, Direction générale des patrimoines, Département des affaires européennes et internationales (MCC/DGP/DAEI) coordonne depuis janvier 2010 un groupe d'experts pluridisciplinaires acteurs de la reconstruction patrimoniale qui se réunit tous les trois mois et regroupe outre Icomos France et Icomos international, un certain nombre d'ONG et d'associations. Ce troisième comité s'est déroulé le 10 mai 2011, à l'occasion de la venue de Daniel Elie, directeur général de l'Institut de sauvegarde du patrimoine national haïtien (ISAPN) et de deux membres de son équipe, Patrick Durandis, directeur technique et Elsoït Colas, directeur technique adjoint.

De nouveaux partenariats sont développés avec la Ville de Suresnes qui travaille sur le Cap haïtien depuis une dizaine d'années en partenariat également avec l'AFD.

Dans le cadre de la CFU, un expert sera mis à disposition auprès de l'Institut pour la sauvegarde du patrimoine national (ISPAN) pour assurer un renforcement technique, en lien avec son homologue haïtien. Cette assistance technique s'inscrit plus particulièrement dans le cadre de la première composante « renforcement institutionnel » du plan d'Action de l'UNESCO « faire de la culture un moteur de reconstruction » et dans l'engagement au niveau multi/bilatéral du ministère de la culture français (MCC/DGP/DAEI).

FOCUS

UN RECUEIL D'ÉTUDES DE CAS SUR LA CONSERVATION ET LA GESTION DES VILLES HISTORIQUES. VILLES HISTORIQUES EN DEVELOPPEMENT : DES CLES POUR COMPRENDRE ET AGIR ».

L'initiative « *Villes historiques en développement : des clés pour comprendre et agir. Un recueil d'études de cas sur la conservation et la gestion des villes historiques* » a été lancée par l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM). Elle est soutenue par le Centre du patrimoine mondial dans le cadre de la CFU, les fonds extrabudgétaire néerlandais, le Getty Conservation Institute et le Conseil de l'Europe. Le projet s'inscrit dans la réflexion sur le rôle de la culture et du patrimoine dans le développement urbain et la gouvernance urbaine. Cette réflexion est portée par l'UNESCO (notamment dans le cadre des travaux sur les paysages urbains historiques), mais aussi par les gouvernements (nationaux et locaux) et les banques de développement.

Un appel à contributions a été lancé auprès des villes membres pour collecter des réalisations ou projets urbains dans une démarche « bottom-up ». L'enjeu est de décrire de façon pratique le processus opérationnel, et de mettre en valeur l'articulation entre projet urbain et valeurs patrimoniales. En effet, les centres historiques, ou zones protégées ne représentent en moyenne que 5% du territoire d'une ville. Les exigences en matière de conservation et d'intervention en tissu ancien sont souvent mal ou peu articulées avec les outils de planifications des villes. Les formats des projets de modernisation et d'embellissement, souvent très sectoriels, prennent insuffisamment en compte la dimension patrimoniale.

La deuxième phase de l'appel à contributions a été lancée fin 2010 sur la base d'un questionnaire. 43 études de cas ont été collectées à ce jour. Leur répartition géographique reflète la répartition générale des sites du patrimoine mondial : Europe du nord (8) ; Europe de sud (16) ; Europe de l'est (5) ; Amérique du nord (2) ; Amérique latine (6) ; Afrique (4) ; Asie (2). L'échantillon couvre plusieurs thématiques : déplacement, habitat, reconversion des monuments, espace public, restructuration urbaine, paysage urbain, activités artisanales et commerciales, tourisme, sensibilisation, éducation, interprétation, planification, participation citoyenne.

Des outils méthodologiques ont été élaborés pour traiter les données : résumés, fiches de synthèse, schémas des processus de mise en œuvre et de gouvernance, cartogramme explicitant le rapport d'échelle entre la ville, le bien inscrit et le projet présenté.

Le premier traitement des données est en cours de finalisation. Chaque questionnaire rempli fait l'objet d'un résumé synthétique, qui permet d'apprécier la nature des projets et la qualité des données. Des fiches synthétiques de présentation sont ensuite élaborées, et alimenteront à terme une base de données. Le format des fiches permettra de mettre en valeur l'articulation entre projet urbain et valeurs patrimoniales, à travers des comparaisons terme-à-terme. Les fiches synthétiques seront finalisées à l'automne pour être présentée à l'occasion du XI^e Congrès mondial de l'OVPM à Sintra (Portugal) du 22-25 novembre 2011 qui aura pour thème "Villes du patrimoine mondial et changements climatiques".

Pour en savoir plus, consulter la page CFU du site internet de l'UNESCO : <http://whc.unesco.org/fr/activites/642/>

* **"MESURE ET EVALUATION DU TOURISME SUR LES SITES DU PATRIMOINE MONDIAL. QUESTIONNEMENTS ET OUTILS : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION", 30 MAI 2011, UNESCO.**

La deuxième journée d'étude sur le tourisme durable « *Mesure et évaluation du tourisme sur les sites du patrimoine Mondial ; Questionnements et outils : protection, gestion et valorisation s'est tenue à l'UNESCO* » s'est tenue le 30 mai 2011. Elle était organisée par la Chaire UNESCO « Culture, Tourisme, Développement » et l'IREST (Institut de Recherche et d'Études Supérieures du Tourisme) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en collaboration avec l'association des biens Français du patrimoine mondial, ICOMOS France et l'UNESCO dans le cadre de la CFU.

Cette réunion fait suite au premier séminaire intitulé « Villes Françaises du Patrimoine Mondial et Tourisme : protection, gestion, valorisation », qui s'est tenu le 27 mai 2010 et dont les [actes](#) sont disponibles sur le site de l'université.

L'objectif de ce second séminaire était d'aborder la façon dont le tourisme est mesuré et évalué dans la gestion des sites du Patrimoine Mondial, en abordant à la fois les outils de mesure et d'évaluation du tourisme et la façon dont ces résultats sont intégrés dans le cadre d'une évaluation ou d'un accompagnement des changements en terme de gestion, conservation et valorisation.

Marina Apaydin, Directrice adjointe du Centre du patrimoine mondial a ouvert la journée, avec le Sénateur Yves Dauge qui représentait l'Association nationale des biens français. Ils ont rappelé que le tourisme culturel fait partie des secteurs qui connaissent la plus forte croissance à l'échelle internationale avec plusieurs millions de visiteurs sur les sites et que l'enjeu est de concilier développement et maintien des valeurs. L'UNESCO conduit une réflexion sur cette question depuis plusieurs années au travers des programmes spécifiques.

Ces dernières années la réflexion sur le tourisme durable est montée en puissance et les débats portent particulièrement sur l'implication des acteurs locaux et sur les notions de durabilité et de gestion des ressources et du changement. C'est dans ce contexte que l'UNESCO étudie la faisabilité d'une Recommandation sur la relation entre la conservation du patrimoine et le tourisme durable.

Plus d'une centaine de participants provenant de divers secteurs ont assisté à la journée dont des chercheurs en tourisme, des universitaires, doctorants et étudiants spécialisés dans ce domaine, des représentants des collectivités locales et territoriales, des consultants en tourisme/patrimoine, des éditeurs spécialisés, des représentants de sites et de centres culturels, etc., ce qui montre combien cette thématique transversale se positionne au croisement de plusieurs domaines et de plusieurs intérêts. Il est prévu, lors d'une troisième journée d'étude prévue en 2012, de réfléchir comment lier projet opérationnel et réseau d'expertise des universités.

Le [programme](#) du séminaire est disponible sur le site <http://www.irest.univ-paris1.fr>. Les actes seront publiés à l'automne.

*** ASSEMBLEE GENERALE BI-ANNUELLE DU RESEAU DES VILLES INDIENNES DU PATRIMOINE « L'INDIAN HERITAGE CITIES NETWORK », INDE, MYSORE, ETAT DU KARNATAKA, 14 AU 17 MAI 2011.**

La Conférence était organisée à l'initiative du bureau de l'UNESCO à New Delhi avec le soutien du Centre du patrimoine mondial, de la Fondation « Indian Heritage Cities Network », de la ville de Mysore et de la Karnataka Urban Infrastructure Development and Finance Corporation Ltd (KUIDFC). Elle a reçu le soutien technique et financier de la CFU, de l'Ambassade de France, de l'Ambassade d'Italie et d'Infosys. Elle a réuni plus de 140 participants des villes et des Etats membres du réseau et fut marquée par une forte participation française.

La Conférence de Mysore était centrée sur le thème de la mobilité urbaine au sein des villes historiques et a développé quatre problématiques :

- 1) Le développement urbain durable fondé sur le patrimoine et son intégration au sein des politiques urbaines
- 2) La mobilité urbaine dans les centres historiques
- 3) La place de l'expertise internationale dans le développement des centres historiques des villes indiennes
- 4) Les grandes orientations données lors de la Conférence à la Fondation du Réseau des Villes indiennes du patrimoine

L'événement, largement couvert par les médias locaux, fut également l'occasion de l'annonce officielle du transfert du siège de la Fondation des villes indiennes à Mysore. En devenant une organisation indépendante de l'UNESCO et soutenue par le Gouvernement du Karnataka, la Fondation du Réseau des Villes indiennes du patrimoine devrait pouvoir renforcer sa légitimité au niveau national. La réunion des membres du réseau constituait également une opportunité unique pour mener une réflexion approfondie sur le rôle de la Fondation et envisager les actions à entreprendre pour les prochaines années. La Fondation souhaite en effet se positionner comme un acteur reconnu du développement urbain en Inde.

*** PROGRAMME VILLE - PAYSAGE URBAIN HISTORIQUE.**

Soutien à la réunion intergouvernementale d'experts sur le paysage urbain historique (UNESCO 25-27 mai 2011). 55 Etats Membres ont participé à la réunion, soutenue notamment par la CFU, et qui fait suite à la Résolution 35C/42 (16 octobre 2009) adoptée par la Conférence générale. Un projet de texte révisé, intégrant les commentaires transmis par les États membres, a été présenté et discuté. Le projet final du texte d'une nouvelle Recommandation de l'UNESCO sur le Paysage urbain historique a été finalisé et adopté le 27 mai. Il sera soumis pour adoption à la Conférence générale de l'UNESCO lors de sa 36ème session (octobre/novembre 2011).

Un glossaire terminologique explicitant les termes techniques utilisés dans le premier projet de texte a été élaboré. Il a été décidé par ailleurs que le Plan d'action ne devrait pas faire partie de la nouvelle Recommandation, mais du projet de Résolution qui sera soumis par le Secrétariat à la Conférence générale.

Pour en savoir plus, vous pouvez télécharger le [projet de Recommandation](#) sur le site internet de l'UNESCO à l'adresse : <http://whc.unesco.org/fr/activites/638>.

Participation à l'atelier sur « *Consommation et gestion d'énergie et patrimoine culturel* », 6-8 Avril 2011 Dubrovnik Croatie. Cette réunion, organisée par le PNUD et le bureau de l'UNESCO de Venise sur la question du développement durable et patrimoine, permettait d'explorer les enjeux de gestion des ressources et de mettre en avant la durabilité du patrimoine bâti et des traditions et savoirs faire associés.

Participation à la Conférence sur l'architecture à Kusudasi, Turquie, 16-21 mai 2011. Conférence organisée par la Municipalité de Kusudaci, l'Académie Internationale d'Architecture (IAA), le Centre du patrimoine mondial dans le cadre du programme ville et du suivi de l'approche sur le paysage urbain historique.

MISSIONS, PROJETS ET REUNIONS A VENIR :

*** PROGRAMME « FLEUVES ET PATRIMOINES**

Elaboration du contenu du programme et lancement du site internet (septembre 2011)

*** PROGRAMME « PATRIMOINE CULTUREL ET DEVELOPPEMENT LOCAL »**

Session de formation au Bénin (juillet 2011) et en Côte d'Ivoire (octobre 2011)

*** PROGRAMME VILLE**

Participation à l'atelier sur la mise en œuvre de l'approche centrée sur le paysage urbain historique, Stone Town, Zanzibar, République de Tanzanie, 15-20 août 2011. Cette réunion organisée par le Gouvernement de Tanzanie et le Centre du patrimoine mondial avec le soutien des fonds flamands, s'inscrit dans le cadre de la réflexion sur la conservation urbaine menée par l'UNESCO et fait suite au premier atelier organisé à Zanzibar fin 2009 sur l'application du concept de « Paysage Urbain Historique ».

A VOS AGENDAS

*** SEMINAIRE : LES VILLES AFRICAINES ET LEURS PATRIMOINES, 11 octobre 2011, Musée du Quai Branly, Paris.**

Organisé par le Ministère de la culture et de la communication, la Direction générale des patrimoines, le Musée du Quai Branly et l'Association Internationale des Maires Francophones, le séminaire traite du patrimoine de nombreuses villes africaines inscrites sur la Liste du patrimoine mondial qui ont fait l'objet d'une assistance technique dans le cadre de la CFU.

* * *

Pour plus d'informations sur la Convention France-UNESCO vous pouvez consulter le site Internet de l'UNESCO à la page : <http://whc.unesco.org/fr/cfu/>

Si vous ne souhaitez pas recevoir les messages de cette liste de diffusion, nous vous prions de vous manifester en écrivant à : e.robert@unesco.org